

Marciac Budget 2016

Les taux d'imposition restent inchangés

Le budget s'équilibre à la somme de 2.663.356 euros soit 1.602.714 pour la section de fonctionnement et 1.060.642 pour la section investissement. Deux nouveaux programmes de travaux vont être lancés des septembre avec la rénovation de la façade du cloître des augustins ainsi que la réfection de la place chevalier d'Antras et de la rue Joseph Abeilhé. L'investissement intègre la réfection du portail de l'église, la remise à niveau du musée d'histoire naturelle et des territoires du jazz, la poursuite de la révision du PLU, l'acquisition de matériel pour le service technique, l'achat de terrain et quatre dossiers d'éclairage public. Les dépenses de la section de fonctionnement sont en légère hausse(+1%), elles intègrent l'embellissement de certains espaces de la commune en vue du maintien de la première fleur, la réfection et l'entretien de voiries, des travaux en régie des agents communaux pour l'entretien de divers bâtiments et également deux études relatives à la stratégie pluriannuelle de médiation culturelle et patrimoniale et une deuxième relative à la recherche d'éléments sur le cloître des augustins. Elle intègre également les annuités dues au SIVOM pour deux dossiers l'aménagement du quartier des écoles et la rénovation de la place chevalier d'Antras et de la rue Joseph Abeilhé. Les recettes de fonctionnement sont en légère hausse(+2%)du fait de report de l'excédent de l'exercice antérieur, ainsi que la hausse de la redevance d'occupation du domaine public. Il faut noter la légère pondération de certaines dotations dont bénéficie la commune(-3,3%) sur les dotations. Les taux d'imposition sont maintenus et les bases d'imposition évoluent peu(+1,7%)sur les impôts locaux et(-13%) sur les allocations compensatoires. Les subventions aux associations restent inchangées